



Séminaire EIFR, 14 juin 2016

**Union des marchés de capitaux :
Point d'étape du plan d'action de la
Commission européenne**

Association française des marchés financiers

LES PROFESSIONNELS DE LA BOURSE ET DE LA FINANCE

UMC – Eléments de contexte

1. Juillet 2014 - l'UMC, un des piliers du plan d'investissement pour l'Europe de J.C Juncker
2. Commissaire Hill, DG FISMA :
 - livre vert début 2015
 - plan d'action, le 30 septembre 2015
 - 1er rapport de suivi, le 25 avril 2016

Le plan d'action

33 actions à mettre en œuvre d'ici 2019,

6 axes :

1. Financement de l'innovation (start-up, entreprises non cotées)
2. Simplification de l'accès aux marchés cotés par les entreprises (révision de la directive prospectus)
3. Investissement à long terme dans les infrastructures et les projets responsables (calibration de solvabilité 2, révision CRD 4)
4. Soutien de l'investissement des particuliers et des institutionnels (Livre vert sur les services financiers de détail)
5. Libération de la capacité de prêt des banques pour soutenir l'économie (titrisation STS)
6. Facilitation de l'investissement transfrontière (règles de post marché, propriété des titres, règles d'insolvabilité ...)

Le plan d'action – où en est-on ?

Principales actions entreprises :

1. Règlement sur la titrisation STS approuvé en décembre 2015
2. Projet de Règlement Prospectus en discussion législative
3. Amendement à solvabilité 2 sur les investissements en infrastructures
4. Consultation sur les fonds européens de capital-risque et en faveur de l'entrepreneuriat social (EUVECA et EUSEF)
5. Consultation sur les obligations sécurisées
6. Une évaluation de l'impact cumulé des réglementations financières (appel à témoignage)
7. Livre vert sur les services financiers de détail – *Décembre 2015*
8. Consultation sur la restructuration et l'insolvabilité des etp - *Avril 2015*
9. Consultation sur l'application du principe de proportionnalité aux futures exigences de fonds propres pour risque de marché et sur la revue de la méthode de l'exposition initiale (révision de CRR) – *Mai 2015*
10. Consultation sur les principales barrières à la distribution transfrontalière des fonds d'investissement – *Juin 2016*

etc ...

Le plan d'action – Observations générales

1. Une **initiative positive** car elle reconnaît aux marchés un rôle d'utilité publique.
2. Une initiative qui doit prendre en compte la **diversité des besoins et des réponses** en matière de financement.
3. Attention cependant de respecter les spécificités européennes en termes de modèle de marché. La désintermédiation bancaire ne sera ni immédiate, ni absolue.
4. Dans la perspective de développement des marchés, un axe devrait être privilégié : développer **le financement en fonds propres** (fonds de pension, fiscalité, marchés secondaires actifs)

Le plan d'action : où en est-on ?

1. Le projet de Règlement Prospectus

- Etat de la procédure
- Un projet positif mais d'une ambition relative (seuils, statut des émetteurs fréquents, définition de PME /ETI)
- 2 point particuliers : le résumé limité à 6 pages et la classification des facteurs de risque
- Point d'attention : le schéma allégé pour les PME / ETI défini au niveau 2

Le plan d'action : où en est-on ?

3. L'appel à témoignage sur le cadre réglementaire européen (30 septembre 2015)

Objectif: recueillir des informations concrètes sur les :

- règles compromettant la capacité de l'économie à se financer et à croître;
- charges réglementaires inutiles;
- interactions, d'incohérences et de lacunes;
- règles entraînant des effets indésirables

Le plan d'action : où en est-on ?

3. L'appel à témoignage sur le cadre réglementaire européen

Rappel des priorités AMAFI dans une perspective UMC:

- un **processus législatif efficace** (délais réalistes, processus de revue ou de suspension des textes en contradiction avec les objectifs etc...)
- la réalité du **principe de proportionnalité des règles**, qui permet de préserver la diversité de l'écosystème de financement
- le respect du **principe de subsidiarité**, qui permet d'apporter les solutions adaptées à l'échelon le plus pertinent
- des règles qui ne contraignent pas la capacité des acteurs à apporter de la **liquidité** sur les marchés

Le plan d'action : où en est-on ?

3. L'appel à témoignage sur le cadre réglementaire

288 réponses et + 600 documents de support

Conférence 17 mai 2016

Discours politique de Lord Hill

3 grandes thématiques émergent:

- Les aspects de mise en conformité (coût et complexité excessifs en matière de reporting et disclosure)
- Les règles qui ont un impact négatif sur le financement de l'économie, notamment la liquidité
- Insuffisante prise en compte du principe de proportionnalité

Le plan d'action : où en est-on ?

3. L'appel à témoignage sur le cadre réglementaire

- Constat globalement partagé d'un surdosage réglementaire et d'une complexité excessive
- Prise de conscience de l'impact de certaines réglementations : les banques ne peuvent plus remplir leur rôle naturel de financement de l'économie
- Forces contraires: agir tout de suite / attendre de voir les effets
- What next ?

Une feuille de route sera publiée au début de l'été ...

Contact

Véronique DONNADIEU

AMAFI

Téléphone : 01 53 83 00 86

Email : vdonnadieu@amafi.fr